

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

VOL. 7

SEPT. 1897

No 9.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimé au Cap de la Madeleine, Co. Champlain, (Canada)

PAR M. L. BÉGIN, Propriétaire

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Djénino et les monts de Ge boë.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute
personne qui reçoit son Numéro directement par la
poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit
plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe,
le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De
plus, le *treizième* appartient à la personne qui reçoit
plus de 12 exemplaires, également *sous une seule*
enveloppe.

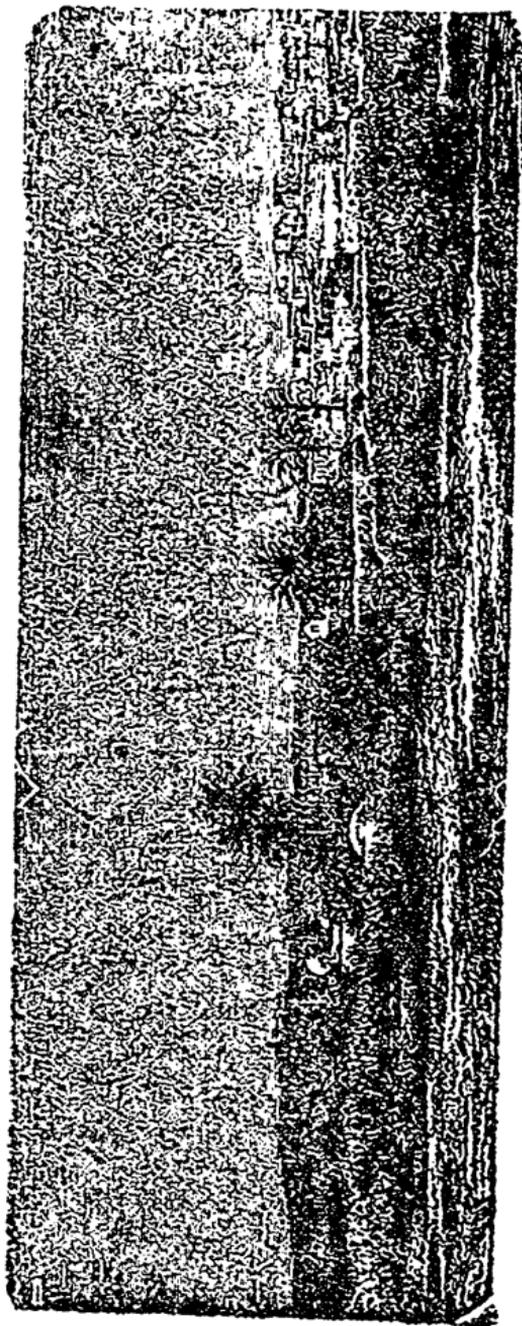
Toute personne qui s'abonne dans le cours de
l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le
cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—*Deux Messes* seront
célébrées chaque semaine, à l'intention des *Abonnés,*
pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et
Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux
Prières qui se disent, *chaque jour en commun,* dans
le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à
"M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine,
Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII,
nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits
merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



DJÉNINE ET LES MONTS GELBOE

LÉGENDE

Les Pèlerins, apr' s avoir visité le Thabor..... reviennent généralement à Nazareth. De Nazareth à Djénîne, il y a 5 heures, et 12 minutes de marche. On traverse la plaine d'Esdreton. Cette plaine est la plus célèbre et la plus belle de la Palestine. Elle est triangulaire et assez ondulée. Du côté Nord-Ouest, elle se termine à la mer. A l'Est, elle présente trois prolongations : l'une entre le Mont Thabor et l'Hermon ; l'autre entre l'Hermon et la montagne de Gelboë ; la troisième entre Gelboë et Djénîne. La plaine d'Esdreton a environ 12 lieues de long sur 5 de large.

Montagne de Gelboë. — Ce mont est célèbre par le combat qu'y livra Saül aux Philistins et dans lequel ce roi périt avec ses trois fils Abinadab, Melchisua et Jonathas, l'intime ami de David. C'est à cette occasion, on le sait, que David composa la touchante complainte, intitulée l'*Arc*.

Cette montagne se trouve à environ une demi-heure de marche de Djénîne.

Djénîne. — On croit que c'est à Djénîne que Notre-Seigneur guérit les dix lépreux. Djénîne est située au pied d'une montagne et à l'entrée de la plaine d'Esdreton (en venant de Jérusalem). Cette petite ville possède quelques palmiers qui lui donnent un aspect agréable ; mais elle est malsaine. Elle compte environ 3,000 habitants, dont deux familles seulement sont catholiques. Tous les autres sont musulmans. (*Guide Indic. 3e Ed.*)

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

NEUVIÈME NUMÉRO.—SEPTEMBRE 1897

I

Marie dans la Sainte Ecriture

MARIE DANS LES LIVRES DES ROIS ET JUDITH.

LE TEMPLE DE SALOMON.—“ Salomon bâtit et acheva la maison du Seigneur : et il la revêtit de bois de cèdre.... Il fit l'oracle au milieu du temple, en la partie la plus intérieure, pour y mettre l'Arche de l'Alliance du Seigneur...., et il le couvrit et revêtit d'un or très pur. Il couvrit encore d'un or très pur la partie du temple qui était devant l'oracle, et il y attacha des lampes d'or avec des clous d'or. Il n'y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d'or.” (III. Reg. VI, 9..).

Marie est le Temple du véritable Salomen, du Roi pacifique qui réconcilie le ciel avec la terre. Le bruit du marteau ne s'est pas fait entendre pendant la construction de ce temple : le bruit du péché originel, au moment de la Conception immaculée de Marie. Ce temple sacré est orné de magnifiques colonnes : *La Sagesse s'est bâti une maison, elle a préparé sept colonnes*, dit l'auteur

du Livre des Proverbes. Ces colonnes du temple mystique sont les vertus admirables de Marie. Il est beau ce temple de Dieu. Tout y resplendit de l'or le plus pur. L'or de la charité, l'amour de Dieu et du prochain est le plus riche ornement de Marie. Elle est plus merveilleusement belle que le temple de Salomon : c'est d'elle que le Seigneur a dit : *Vous êtes toute belle*, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.

Jésus-Christ lui-même est le Prêtre qui sert Dieu dans ce temple vivant, selon la parole du Psalmiste Le Seigneur est dans son temple : *Dominus in templo sancto suo*. Nous y avons reçu la miséricorde de Dieu, c'est-à-dire le Fils unique du Père, qui nous a été donné par pure miséricorde.

Qui dira combien furent agréables et précieux aux yeux du Seigneur les sacrifices offerts dans ce temple mystique, lorsque le Verbe éternel incarné dans le sein de Marie s'y offrait en victime à son Père, et lorsque Marie, la Reine des Martyrs, la Mère des douleurs, joignait ses immolations de tous les instants, au sacrifice de son Fils ? O temple saint, ô temple bien-aimé de Dieu, temple où la Trinité adorable a reçu les plus précieux hommages qui lui furent rendus sur la terre, vous êtes notre refuge et notre espoir, pour le temps et pour l'éternité.

LE TRÔNE DE SALOMON. — “ Le Roi Salomon fit de plus un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'un or très pur. . . . Il ne s'était jamais fait un si

bel ouvrage dans tous les royaumes du monde.”
(III. Reg. X. 18-20.)

La très sainte et très auguste Vierge Marie est le trône de la Trinité tout entière. Le Roi Salomon se fit un trône d'ivoire, et jamais un travail plus parfait n'était sorti de la main des hommes. Dieu se fit aussi un trône digne de lui, qui fut le chef-d'œuvre de sa puissance infinie unie à sa sagesse et à sa bonté. Il est grand ce trône par l'humilité même de Marie, dont le Seigneur a regardé la bassesse pour l'élever au-dessus de toute créature ; il est grand parce que Marie possède, à un degré incomparable, tous les dons naturels et surnaturels que Dieu a partagés avec mesure, entre les autres œuvres sorties de sa main adorable. Ce trône est d'ivoire, parce que Marie est la Vierge des vierges. Il est recouvert tout entier de l'or le plus pur, parce que Dieu a donné à Marie une charité plus ardente et plus parfaite qu'aux Chérubins et aux Séraphins eux-mêmes.

Le trône de Salomon comptait six degrés. L'humilité de Marie, sa virginité, son esprit de pauvreté, sa modestie, sa patience, sa tempérance, furent les six degrés de ce trône mystique. Le haut du trône était rond, ce qui rappelle l'espérance des choses célestes. Il y avait deux mains qui tenaient le siège : ces deux mains sont la crainte et le respect. Marie, en effet, craignait et respectait son Fils : elle voyait en lui son Seigneur et son Dieu. Il y avait deux lions auprès des deux mains et douze lionceaux sur les six degrés. Les vertus de Marie

étaient bien gardées et les plus puissants des Anges du Seigneur veillaient auprès d'elle pour écarter l'ennemi de tout bien.

Jésus trouva son repos dans la virginité de Marie, parce qu'il aime la pureté. Il se reposa de même dans sa charité, parce qu'il aime la concorde entre les frères. Il se reposa dans son humilité, parce qu'il aime une âme tranquille. Elle est son trône bien favori, le lieu de sa paix et de ses délices.

Marie est aussi le trône de Dieu pour les pauvres pécheurs. Ceux qui ont péché, entraînés par quelque désir mauvais, trouveront miséricorde s'ils approchent de ce trône. Ceux qui ont péché par ignorance et aveuglement, obtiendront la grâce de Dieu, selon l'opportunité du moment.

Marie sera le trône de Dieu au jour du jugement : ce trône dont la foudre jaillira, pour épouvanter les méchants, et qui brillera comme le soleil, pour réjouir les bons.

“ Souvenez-vous, ô Vierge sainte, de parler en notre faveur, lorsque vous vous tiendrez en présence de Dieu. Détournez de nous l'indignation de votre Fils, et obtenez-nous sa miséricorde et sa grâce.”

JUDITH.—“ Les paroles d'Osias furent rapportées à Judith, veuve, qui était fille de Mérari.” (Jud. VIII, 1.).

La belle et victorieuse Judith figure admirablement la Vierge Marie. Son nom signifie *qui loue Dieu*. Elle était de la Tribu de Siméon, et veuve de Manassès.

Judith était belle ; mais Dieu, selon l'expression de l'Écriture, ajouta à sa rare beauté un nouvel éclat, afin qu'Holopherne, saisi d'étonnement rien qu'à la voir et à l'entendre, pût dire : *Aucune femme sur la terre ne l'égale en beauté et en sagesse.* Grâce à ces prérogatives, Judith eut un libre accès dans le camp Assyrien, pour couper la tête d'Holopherne, délivrer du siège la ville de Béthulie ; et le peuple d'Israël, de la fureur de Nabuchodonosor. C'est pourquoi tous la bénirent à son retour, disant : *Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël et l'honneur de notre peuple. . . .* La main du Seigneur vous a fortifiée, et vous serez bénie éternellement.

La beauté extérieure de Judith, remarque saint Bonaventure, représente très bien la beauté intérieure de Marie immaculée. En effet, dit-il, il n'y eut pas, il n'y a pas, et il n'y aura jamais sur la terre femme qui puisse égaler Marie dans la gloire de sa vie, dans la beauté de son âme, dans la sagesse des paroles qui tombaient de ses lèvres éloquents.

Par la splendeur de toutes les vertus, Marie plut extrêmement à Dieu, et c'est pourquoi elle fut choisie pour être la Mère de Notre-Seigneur. Aux paroles de l'Archange Gabriel, elle conçut Jésus par un miracle de la grâce, et elle coupa ainsi, lorsqu'il s'y attendait le moins, la tête du démon, figuré par le serpent dont elle devait, selon la divine promesse, écraser la tête superbe en

délivrant le genre humain de la domination impie de cet ennemi de Dieu.

Marie fut ensuite appelée par l'Ange, *bénie entre les femmes* : sa cousine Elisabeth l'appela bienheureuse, et elle-même, dans son sublime *Cantique*, dit que toutes les générations la proclameront bienheureuse, parce que le Seigneur a opéré en elle de grandes choses. L'Eglise pour la bénir, la louer, l'exalter comme sa propre gloire, comme la joie de tous les fidèles, comme l'honneur du peuple chrétien, applique à Marie tout ce que les Israélites chantèrent de Judith, et l'appelle avec raison la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple : *Tu gloria Jerusalem, Tu lætitia Israël, Tu honorificentia populi nostri.* (Judith XV, 10.)

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

Paroisse Latine de Bethléem (suite). — Les mariages. — Une des grandes tristesses du cœur du prêtre, en Occident, nous disent nos Pèlerins, c'est l'horrible profanation que certains chrétiens font du Sacrement de mariage, Sacrement que l'apôtre saint Paul appelle *grand dans le Christ et dans son Eglise*. Ils le reçoivent sans préparation, l'âme

souillée de crimes, sans se soucier que le mariage est un sacrement des vivants et qu'il faut le recevoir en état de grâce.

2 Cette conduite, les Bethléemites ne la connaissent pas. Accoutumés à écouter la voix du prêtre dès leur bas âge, devenus plus grands, à la voix du prêtre encore ils obéissent. Catholiques par le baptême et par leur inébranlable attachement à l'Église Romaine, ils veulent se rendre dignes, par leur conduite, d'une si noble origine. Aussi pour attirer les bénédictions du ciel sur leur union, ils s'y préparent sérieusement par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, laissant de côté les vaines et coupables frivolités qui occupent les âmes mondaines dans cette occasion.

La veille de leur mariage, ils font l'examen de conscience et se confessent avec piété. Ainsi, bien en grâce avec Dieu, ils reçoivent la sainte communion le jour de leur mariage ; c'est à la messe nuptiale selon le désir de l'Église qu'ils reçoivent le bon Dieu dans leur cœur !

Ici se présente encore une particularité, inconnue ailleurs, je pense, et qui n'a rien de contraire à la loi de Dieu. Au jour du mariage, le matin, de bonne heure, généralement vers le temps de l'*Ave-Maria*, les personnes du sexe, amies de la famille du jeune homme, se joignent à celles de la famille de la fiancée, et accompagnent cette dernière, de sa demeure à l'église. Là, la jeune fille est placée dans un endroit isolé, solitaire, et elle doit y rester dans le silence et le recueillement

jusqu'à la messe nuptiale. La messe terminée, le nouveau marié se retire, accompagné de ses amis et de ses proches. Mais la nouvelle mariée doit rester encore dans l'église *jusqu'à midi*. Généralement, un groupe de petites jeunes filles lui tient compagnie. Entretemps le nouveau marié va de maison en maison inviter ses parents et ses amis à la fête.

Vers midi, hommes et femmes, mais toujours en groupes séparés, se rendent à l'église. Les femmes entrent seules : les hommes restent dehors. Quelques instants après, les femmes reviennent, amenant la nouvelle mariée qui est reçue par ceux restés dehors, avec les plus vives acclamations d'allégresse. Autrefois l'usage avait prévalu de placer la mariée sur un beau cheval, richement caparaçonné, et de la conduire à la nouvelle résidence, entourée des femmes, ses amies, tandis que les hommes marchaient en avant, dans une allure martiale et brandissant leurs épées. Nos Pères toutefois, jugeant que l'usage de retenir la mariée à l'église, pour la faire reconduire ensuite de cette manière, était peu en harmonie avec la modestie chrétienne, ont aboli cet usage. Aujourd'hui la mariée reste encore à l'église, mais elle se rend à pied à sa demeure.

Le long du trajet, une députation de ses amis lui offre un mouchoir renfermant quelques piastres turques. Arrivée à la maison de son mari, la jeune mariée se retire pour le reste de la journée, dans ses appartements privés. Là, elle reste, en com-

pagnie des femmes, *le visage tourné contre la muraille*, jusqu'au soir. Dans cet intervalle, on lui apporte, *en secret*, quelque nourriture. Les *hommes seuls* font le repas des noces. Le soir, tous se retirent. Le lendemain, les autres alliés, hommes et femmes, qui n'ont point pris part à l'offrande du mouchoir avec les piastres, se rendent à la maison des nouveaux mariés et leur font un présent, ouvertement et à leur propre compte. Pour le reste des citoyens de la ville, ceux d'entre eux qui désirent présenter leurs félicitations aux jeunes époux, prennent avec eux, dans leur visite, comme marque d'amitié, une poignée de graines de café vert. Ce café est remis au serviteur de la maison qui le rôtit, le pile, le fait bouillir et le sert à ceux qui l'ont offert en présent.

Quant à l'ensemble de la monnaie offerte dans les différents mouchoirs, elle est donnée en échange contre des *sequins*, en or, de Venise. Ou y ajoute quelques pièces d'argent, frappées à l'ancien coin ; et la jeune mariée portera dorénavant sur son front tout ce métal enfilé en forme de guirlande, jusqu'à sa mort.

Telles sont les cérémonies et coutumes qui précèdent, accompagnent et suivent le mariage chez nos Latins de la Paroisse de Bethléem. Parmi ces usages, on le voit, aucuns sont d'une curieuse et piquante originalité ; mais rien, que le Lecteur l'observe bien, rien qui ne soit en harmonie avec la plus rigoureuse moralité chrétienne. Au contraire, ces cérémonies démontrent le grand respect

que ce peuple pratique envers la femme, par ces usages qui sont tous établis, avec calcul, pour la mettre à l'abri de la frivolité et de la mondanité. Ainsi, cette pieuse femme, entourée de tant de sollicitude, par ses amis et ses proches, dès son entrée en ménage, cette jeune femme, devenue mère de famille, élèvera ses enfants dans la crainte du Seigneur. Elle confie, pour leur instruction, ses petites filles à nos bonnes Religieuses de Saint Joseph : les petits garçons suivent l'école dirigée par nos Pères. Ces petits enfants assistent tous les jours à la sainte messe et ils écoutent avec une grande docilité les enseignements de la morale chrétienne.

La mère, de son côté, ne pense point à perdre son temps, en occupations vaines ou en frivolités dangereuses ; mais comme la femme forte de l'Écriture, elle ne laisse point éteindre sa lampe, dans la nuit ; et longtemps avant l'aurore, vous entendez le bruit de la meule antique qui broie le froment pour le réduire en farine. Le pain et les olives, préparés par son infatigable industrie et placés sur sa table modeste, invitent, par leur fraîcheur, le père de famille à prendre son frugal repas, avec joie, avant de reprendre son rude travail de la journée qui commence.

N'est-ce pas là, pieux Lecteur, une peinture exacte des temps anciens de simplicité patriarcale et que nous sommes bien jaloux de conserver parmi nos populations Latines de l'Orient. Daigne le Seigneur continuer ses béné-

dictions sur eux et spécialement sur nos Paroissiens de Bethléem, afin qu'ils conservent toujours leur foi ferme et naïve, leurs mœurs simples et austères, avec l'intelligente activité qui les caractérise et les honore !

— — —

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

La Croix à Paris (suite). — Nous venons de voir que Henri III avait fait faire une croix semblable à celle qui avait été enlevée ; ce modèle existant encore en 1790, Morand a pu le décrire ainsi : “ Le bois de la vraie croix est en douze morceaux plaqués formant une croix de 1 pouce de large sur 9 pouces 1 ligne de haut, et 7 pouces 1 ligne pour la traverse qui couvre le milieu du reliquaire fort riche. Elle a disparu à la révolution ; mais ses dimensions nous restent ; en les traduisant en mesures métriques, on trouve un développement de 361 millimètres sur 27 de large et par hypothèse, 10 d'épaisseur, produisant un volume de 124,470 millimètres.

Levées sur les reliques de Notre-Dame. — La première levée a été faite par ordre de saint Louis en 1249, pour être donnée à des ambassadeurs tartares.

La seconde a eu lieu le 26 juillet 1549. Alors Pierre du Chatel, évêque de Mâcon et grand aumônier de France, qui avait été chanoine de la

Sainte-Chapelle, apporta aux trésoriers et chanoines une lettre du roi Henri II, par laquelle il leur mandait de lui envoyer un morceau de la vraie croix, de la couronne d'épines et de la robe de pourpre.

En conséquence, la châsse des reliques fut ouverte le lendemain, et l'on coupa au pied de la grande croix double un demi-doigt du bois de la croix, de la grosseur de cinq grosses épingles, un morceau de la couronne d'épines et de la robe de pourpre ; le tout fut mis entre les mains de l'évêque qui en signa une cédule au bas de l'inventaire des reliques.

Depuis cette époque, il n'a été coupé du bois de la vraie croix que quatre fois : la première au mois de septembre 1575, pour remplacer la croix qui fut volée ; la seconde au mois de juin 1672, pour faire un reliquaire au duc d'Anjou ; la troisième le 10 juillet 1749, pour l'infant d'Espagne ; la quatrième le 2 avril . . . pour la chapelle de Choisy-le-Roi, dont on venait de faire la dédicace.

5° *La croix de victoire.*—Nous avons vu deux des croix cédées par Baudouin. La troisième est indiquée par ces mots : *crucem triumphalem*, dans l'acte de cession.

C'est la croix faite par sainte Hélène, pour être portée à la guerre par son fils. En décrivant les reliques de la Sainte-Chapelle, l'auteur n'en indique malheureusement pas toujours les mesures ; ainsi la croix de victoire figurée dans sa gravure en forme de croix, couverte de pierres précieuses et destinée à être portée sur la poitrine, ne devait

pas avoir plus de 10 à 11 centimètres (4 pouces) : et, quant au morceau de la vraie croix, il n'est pas probable qu'il fût plus grand que les célèbres croix de Justin et de Constantin que j'ai vues à Rome.

6° *La croix de Bourbon.*—Morand parle d'une croix dite de Bourbon, en placage, composée de quatre morceaux, donnant approximativement un volume de 10,125 millimètres cubes. Elle n'existe plus.

7° *La croix Palatine.*—Le trésor de Paris possède encore un morceau considérable de la vraie croix en forme de croix à deux traverses, connue sous le nom de croix Palatine.

Elle provient d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse de Mantoue et de Monferrat, veuve du prince Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin qui la laissa par testament à l'église de Saint-Germain des Près à Paris. " Je donne, y disait-elle, le clou de Notre-Seigneur, avec tous les papiers qui en autorisent la vérité et la permission de l'adorer, aux pères bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain des Près ; je leur donne encore ma croix de pierreries avec la sainte vraie croix, que j'atteste avoir vue dans les flammes sans brûler (1). Cette croix est double comme celle de Jérusalem, et il y a une double croix d'or avec des gravures de lettres grecques."

La princesse Palatine l'avait reçue en présent

(1) Lorsque nous aurons terminé la description des Reliques de la Vraie Croix, nous rapporterons les miracles qu'elles ont opérés.

de Jean Casimir, roi de Pologne, qui l'avait tirée du trésor de la couronne et apportée avec lui lorsqu'il se retira en France.

On dit que cette croix avait appartenu à l'empereur Manuel Comnène.—Elle est doublée par une croix en vermeil. . .

Au mois de novembre 1793, quelques jours avant la spoliation du trésor de l'abbaye, M. Rousineau, ancien curé de la Sainte-Chapelle, retira ces précieux restes du riche reliquaire où ils étaient enchâssés, et les déposa dans une petite boîte qu'il enveloppa soigneusement de rubans scellés de son sceau et de celui de dom Lieble, prêtre, bibliothécaire de l'abbaye. Il les fit reconnaître en 1797 par M. de Dampierre, alors vicaire général de Paris, et les conserva jusqu'à sa mort en 1827. La boîte fut, d'après le désir qu'il en avait exprimé, remise à Mgr de Quélen qui reconnut les sceaux de Mgr de Juigné, que M. de Dampierre y avait apposés en 1797.

Il se trouve peu de portions de la vraie croix plus considérables et mieux attestées ; car, dit dom Brouillard en 1724, dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, outre les procès-verbaux et les autres titres, les lettres grecques sur la croix d'or qui la double marquent l'antiquité de l'inscription et la vérité de la Relique.

Elle cube environ 10,692 millimètres.

IV

FAVEURS OBTENUES.

Lévis, 4 juin.

Monsieur Le Gérant,

Mon jeune enfant, âgé de six mois, souffrait beaucoup d'un mal à une jambe. Après l'avis de deux médecins qui déclarèrent que mon enfant était atteint de la maladie des os, que tout remède était inutile et qu'il en mourrait ou qu'il resterait terriblement infirme, et après avoir usé cependant de tous les remèdes imaginables j'ai eu recours à Notre-Dame du T. S. Rosaire ; je me suis servie de *Roses Bénites*, et en même temps j'ai fait une Neuvaine à la Vierge bénie du Cap. Aujourd'hui mon enfant jouit d'une parfaite santé et sans aucune infirmité.

Merci à N. D. du Saint Rosaire : sa guérison est regardée comme un miracle dont j'emporterai le souvenir jusque dans la tombe.

Signé : Dame PIERRE ROBITAILLE.

NOTA : Au moment où nous transcrivons ces lignes, il nous tombe sous les yeux une lettre d'une mère de famille à son jeune fils, religieux dans un grand Ordre et qui a dû s'expatrier, pour échapper à la triste loi militaire qui brise tant de vocations dans la Mère-Patrie ! C'est une guérison miraculeuse obtenue dans un des nombreux sanctuaires célèbres en France et que nous avons autrefois visité nous-même.

Nous en transcrivons également en entier *Post-Scriptum*, afin d'augmenter la confiance de nos Lecteurs, en la puissante et douce protection de la Reine du Très Saint Rosaire.

P. S.—“ Au moment de fermer ma lettre, je tiens à te rappeler que tu dois une grande reconnaissance à la Sainte Vierge, N. D. de Buglose qui t'a sauvé de la mort quand tu avais un an. Tu étais si malade que nous n'attendions que ton dernier soupir : alors je t'offris à la Sainte Vierge je te vouai au bleu et au blanc ; et, pendant qu'à Buglose on disait une messe pour toi, je te portai mourant à l'église : c'était le 2 octobre 1877. On récita pour toi plusieurs évangiles ; au retour à la maison, tu étais guéri. . . Ta mère A. D.”

SAINT-NARCISSE.—Depuis longtemps je sollicitais auprès de N. D. du T. S. Rosaire la guérison de deux de mes petits garçons qui souffraient de maux de tête : je l'ai obtenue. Aujourd'hui ils sont très bien. Je viens par l'entremise des Annales lui en témoigner toute ma reconnaissance. — Je dois aussi la remercier pour d'autres faveurs obtenues : UNE ABONNÉE.

GRONDINES : Au mois de janvier dernier, j'ai été guérie de la grippe et d'une grande faiblesse en me recommandant à N. D. du T. S. Rosaire, avec promesse d'un pèlerinage au Cap : UNE ABONNÉE.
—TROIS-RIVIÈRES : Dlle E. R. a obtenu une faveur par l'intercession de N. D. du Saint Rosaire.—
STE-URSULE : Action de grâces pour le succès dans une grave difficulté : Dame L. B.—
ST-STANISLAS :

Une guérison obtenue pendant une Neuvaine et par l'usage des *Roses Bénites* : X.—MONT-CARMEL : Une faveur : G. T.—ST-BARNABÉ : Action de grâces pour la guérison d'une pleurésie, par l'usage des *Roses Bénites* : Dame V. G.—ESCANOBO, MICH. : Une guérison : Dame J. F.—CAP SANLÉ : Remerciements à N. D. du Rosaire pour une position obtenue, ainsi que plusieurs autres faveurs : Dame E. G. B.—ST-RAYMOND : Une faveur obtenue le juin : Dame F. N. P.—LA BAIE : Deux guérisons obtenues par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—ST-JEAN : Une faveur signalée.—CAP : Une guérison.—N. D. DES ANGES : Dame P. Bernard remercie la Reine du T. S. Rosaire, pour sa petite fille âgée de 2 ans et demi, guérie du mal des yeux.—CALUMET : Dame D. Bellisle remercie N. D. du Rosaire pour la guérison de son fils.—SOREL : Merci à N. D. du Rosaire pour la guérison d'une maladie grave : UNE ABONNÉE.—NATICK, R. I. : Un de mes parents remercie N. D. du Saint Rosaire pour la guérison d'un mal de jambe, par l'usage des *Roses Bénites*.—ST-SÉVÈRE : Dame P. G. souffrait d'un mal dans le dos qui la rendait incapable de travailler. Elle s'était procuré la Vie de N.-S. et elle appliqua la Relique du Lieu de la Ste Agonie sur l'endroit du mal : sa guérison fut instantanée.—ST-PIERRE-LES-BECQUETS : Mon mari avait une tumeur qui le faisait beaucoup souffrir. Après une Neuvaine à N. D. du Rosaire, il fut complètement guéri : Dame E. G.—ST-FRANÇOIS DU LAC : E. B. D. remercie N. D. du Rosaire pour

la guérison de sa vue.—MASKINONGÉ : E. E. guéri par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire.—
 ST-TITE : Un de mes petits garçons a été guéri d'un grand mal d'oreilles et de maux de tête, par l'usage des *Roses Bénites* : Dame D. C.—
 ST-PIERRE-LES-BECQUETS : Action de grâces pour guérison d'une inflammation de cerveau, après une Neuvaine de chapelets : A. P.—Merci à N. D. du Rosaire pour la délivrance d'un enfant de 3 ans qui s'était introduit un corps étranger dans les narines : Dame G. P.—
 LOUISEVILLE : Vers le milieu de l'hiver mon mari fut pris d'un mal d'yeux qu'aucun médecin ne put guérir. Il a été guéri, sans l'opération à l'hôpital, prescrite par les médecins, grâce à l'intercession miséricordieuse de N. D. du T. S. Rosaire : DAME D. L.—J'étais malade depuis plusieurs années et incapable de m'acquitter de mes devoirs d'état. J'ai fait une Neuvaine en l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire, et maintenant je jouis d'une bonne santé : D. D. F.

ST-LUC :—J'ai été guérie d'un mal d'yeux très-grave et mon petit garçon a été guéri, lui aussi ; il était couvert d'ulcères depuis l'âge de cinq mois. A présent il est tout-à-fait guéri. Nous avons été guéris tous les deux par l'usage des *Roses Bénites* après plusieurs neuvaines et avec promesse de le faire insérer dans les Annales : Dame MARCELDIN L'HEUREUX.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LIGNE DU BATEAU

❖ L'ISLAND QUEEN ❖

LUNDI et JEUDI

Départ de Gentilly pour Trois-Rivières à	7.00 A. M.
“ Champlain “	7.30 “
“ Bécancourt “	8.30 “
“ Cap Magd. “	9.00 “
Arrivée à Trois-Rivières à	9.30 “
Départ de Trois-Rivières pour Gentilly à	3.00 P. M.
“ Cap Magd. “	3.15 “
“ Bécancourt “	3.30 “
“ Champlain “	4.00 “
Arrivée à Gentilly à	4.30 “

Départ de Gentilly pour Trois-Rivières à 5 heures P. M., arrêtant aux ports intermédiaires et arrivant à Trois-Rivières vers les	8.30 “
--	--------

MARDI, MERCREDI et VENDREDI

Départ de Trois-Rivières pour Bécancourt à	8.00 A. M.
“ Cap Magd. “	8.15 “
Arrivée à Bécancourt à	8.30 “
Départ de Bécancourt pour Trois-Rivières à	9.00 “
“ Cap Magd. “	9.20 “
Arrivée à Trois-Rivières à	9.45 “
Départ de Trois-Rivières pour Bécancourt à	1.00 P. M.
“ Cap Magd. “	1.15 “
Arrivée à Bécancourt à	1.30 “

SAMEDI (Ligne du Marché)

Départ de Bécancourt pour Trois-Rivières à	5.00 A. M.
“ Cap Magd. “	5.30 “
Arrivée à Trois-Rivières à	6.00 “
Départ de Trois-Rivières pour Bécancourt à	11.00 “
“ Cap Magd. “	11.15 “
Arrivée à Bécancourt à	11.30 “
Départ de Bécancourt pour Trois-Rivières à	1.00 P. M.
“ Cap Magd. “	1.15 “
Arrivée à Trois-Rivières à	1.30 “
Départ de Trois-Rivières pour Gentilly à	3.00 “
“ Cap Magd. “	3.15 “
“ Bécancourt “	3.30 “
“ Champlain “	4.00 “
Arrivée à Gentilly à	4.30 “
Départ de Gentilly pour Trois-Rivières à 5 heures P. M., arrêtant aux ports intermédiaires et arrivant à Trois-Rivières vers les	8.30 “

Un quai a été construit à Bécancourt et permettra aux voyageurs de descendre directement à terre, sans avoir recours aux embarcations.

Les voyages de Trois-Rivières à Gentilly et retour, les **Lundis**, **Mardis** et **Samedis**, sont particulièrement agréables.

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales des Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

SANCTUAIRE DE N.-D. DU CAP

- 1° Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3° Pour les 15 Lampes, représentant les 15 Mystères . 60 cents par jour.
- 4° Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5° Une lampe pour un an : \$12.00.